

GOSNE

Ce que nous savons de ses origines.

Le nom « Gosné »

« Gosné », actuelle commune où nous vivons et que nous partageons, est avant tout un territoire défini officiellement et juridiquement suite à la révolution française, et sur lequel la municipalité de Gosné dispose de prérogatives définies par la loi. A présent nous appelons ces prérogatives juridiques des « compétences ». D'autres entités disposent de compétences sur ce territoire : l'intercommunalité Liffré Cormier, le département d'Ille & Vilaine, l'arrondissement de Fougères, la région Bretagne, La France, la Communauté Européenne etc....

Ces strates juridiques qui sont aussides ressorts économiques, sociaux etc...nés de l'évolution de nos besoins organisationnels , correspondent évidemment à des héritages de notre histoire, contemporaine certes, mais aussi ancienne, voire au-delà.

Le marqueur majeur de notre lien commun est ce nom « GOSNE ». C'est un vocable très rare, nous connaissons seulement le village de Gosne en Noyal sur Vilaine. De ce nom issu de périodes plus ou moins obscures quant aux sources historiques, nous n'en connaissons donc pas l'origine ni la signification exacte. Nous avons des indices.

Il apparait dans les textes au 12^e siècle. Répertoire dans « *Les noms de lieux bretons de haute Bretagne* »¹ : « R(& **Gooneio** 1155 BO)ns. »- ainsi dans l'ancien évêché de Rennes, *Gooneio* est la forme latine du nom du lieu et est mentionné dans une charte² des années 1155 à 1161, un accord de paix entre Hervé III de Vitré et Robert III de Serigné passé devant Henri II Plantagenet :

« ..., *faciet Roberto de serigneio excambium in Erceyo et **Gooneyo** per consilium hominum suorum...* »

Nous le retrouvons dans un acte³ situé entre 1211 et 1232, au sujet d'un conflit entre les moines de Gahard et deux chevaliers de Mézières. Parmi les témoins un certain Rivellonus de **Goonieo**. Cet acte est intéressant car il mentionne des voisins : Gaufridus de Buxeria (la Bouëxière), Herveus de Sevailla (Sevailles), Robertus de Serigneio (Serigné), André persona de Meceriis (Mézières).

La référence à un acte perdu en latin de 1239 ne nous donne pas l'écriture dans l'acte du nom Gosné, mais précise qu'il y a bien une paroisse : « *Gorantendon de Vitre aiant fief en la paroisse de Gosné ... fait donation de ladite **paroisse** à guill. De Montbourcher milite/ex eptodeodogorantoneni de Vitreio* »⁴

Le fait que la dédicace de l'église de Gosné soit « *Notre Dame* » semble attester que la paroisse de Gosné était bien antérieure au XIII^e siècle, et elle était sous l'autorité de l'évêque du diocèse de

¹ Jean Yves Le Moing, Coop Breizh 1990.

² Michel Brandhonneur : « les Goranton-Hervé de Vitré »

³ AD35 : 1 F 529 fond La Borderie.

⁴ Gallica, BNF manuscrit français 22325.

Rennes⁵. L'église de Livré qui était sous la « *titulature paroissiale* » de « *Notre Dame* » est attestée sous le Comte Geoffroy 1^{er}⁶, duc de Bretagne à compter de 990.

En 1433, dans un contentieux ⁷au sujet des landes dite de Livré, plusieurs témoins appelés sont dits « ..de la parouesse de **gosné** »

Plus tard, nous retrouvons la mention latine **Gosneium** (1516)⁸. C'est à partir de 1522 qu'il nous est parvenu des copies des registres paroissiaux⁹ des baptêmes.

Dans un registre paroissial de 1560 nous lisons : « *le 3 mars 1560 fut benoistiz en l'église de **Gousnéung** sain, quel fut foundu par maistre Jullien Le Provost, et fuct nommé le dit sain Estienne, par un nommé Estienne Tarabeuffz, Gabriel Guillou et Anne Doulxamytesmoings...* ».

Dans le livre de *réformation de la recepte de Saint Aubin* de 1547 à 1560¹⁰, est mentionné à la fois **Gousné** et **Gosné**. Nous nous apercevons que l'orthographe est variable suivant le ou les rédacteurs des documents. Autrefois la transmission des mots et des noms est très majoritairement orale.

Nous arrivons ainsi à la forme actuelle, à présent figée par l'administration, de **Gosné**. N'oublions pas toutefois qu'en gallo l'on prononçait « **Gueuna** » ainsi que je l'ai entendu de ma grand-mère née à Gosné à la fin du XIXe siècle.

Que signifie le nom Gosné ? La seule explication qui paraît plausible sans que nous en ayons la certitude est émise par des spécialistes des noms celtiques, F. Falchum et Bernard Tanguy¹¹ qui proposent le sens de petite hauteur, ainsi une colline, dérivé du terme « cnoch ». Mais ceci est à prendre avec la plus grande précaution.

Géographie

Mais Gosné, « Gousné » est avant tout un espace qui se peuple peu à peu, vraisemblablement en même temps que la mise en place d'une organisation paroissiale aux limites qui paraissent assez vite bien définies. Limites qui souvent seront reprises à la révolution pour délimiter les communes. Des limites de ce territoire sont toujours visibles, puisqu'il est bordé par de grandes forêts, au sud celle de Sévaille ou de Saint Pierre¹², au nord la forêt de Haute-sève¹³. A l'Est les landes de Grimault, autrefois plus étendues, nous séparent de Bécherel (St Aubin du Cormier) et Livré. Ainsi parfois les limites s'imposent en fonction des paroisses voisines.

Ces forêts et landes subsistantes ont « poussé », si l'on peut employer ce terme, sur des coteaux qui se déclinent d'Est en Ouest. Entr'eux coulent en conséquence dans le même sens plusieurs cours d'eau, le ruisseau dit à présent « de Biennais », mais autrefois toujours nommé l'illet ou « islet » qui prend sources aux Vallées en St Aubin, puis il rejoint un ruisseau venant du nord de la forêt de Saint Pierre à hauteur de la motte du Dézerseul, puis file entre le Domaine Bretel¹⁴ et la frontinais et poursuivra son lit vers Ercé où il servira de limite. D'autres ruisseaux irriguent Gosné, le ruisseau de la

⁵ Anne Lunven, « *Du diocèse à la paroisse Evêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (Ve-XIIIe s.)* ». PUR.

⁶ Guillotel : « *Actes des Ducs de Bretagne* », n° 13 et 62.

⁷ AD35 : 2 E1 103 Livré.

⁸ AD35 : 7 Fa

⁹ Consultables sur le site des archives départementales d'Ille & Vilaine : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmSommaireFrame.asp

¹⁰ AD44 : B2275

¹¹ « *Les noms de lieux celtiques* » 2^e série page 172. Ed. Armoricales Rennes 1970.

¹² A présent forêt domaniale de Liffré.

¹³ S'étendant de Saint aubin du Cormier à Gahard.

¹⁴ Le Domaine Bretel, c'est le village actuel du Domaine.

Saudrais, venant des Lizenderies en passant par « la porte » et qui rejoindra l'Illet en filant par le village de la « Rivière ». Dans un aveu de 1630 le ruisseau de la Saudraie est dénommé ruisseau de « Mainguenon ». Plus au nord le ruisseau de la Ripotière, venant du sud de Moroival, faisant limite avec St Aubin et qui alimente après le village de la Ripotière le grand étang d'Oué puis rejoindra l'Illet en passant par Graffard, le Bouillonnet. Sur ces ruisseaux ont été aménagés au moyen âge des étangs et des moulins dont beaucoup seront détruits vers 1500. Une notice de l'annuaire de 1792 décrit le sol Gosnéen comme « *pierreux et mauvais et en partie couvert de bois* », mais une autre notice précise : « ... *l'Illet arrose les prairies qui sont sur ses bords. On y voit des terres labourées, des arbres à fruits et deux bois* ». Le sous-sol est composé de grès et de schistes.

Sur ce territoire, se sont installés des femmes des hommes et leurs familles qui formeront une communauté d'appartenance. L'origine de cette paroisse est floue pour ne pas dire inconnue. En général sur ces espaces qui deviendront paroissiaux, le pouvoir est exercé par des seigneurs, voire le duc en ce qui concerne la forêt de Sévaille, et qui participent à la volonté de « *populer* » le lieu et de faire encadrer cette population en faisant souvent appel à des centres ecclésiastiques qui y fondent des prieurés. Cette communauté paroissiale implique une église. Les premières étaient souvent en bois, puis en pierre. A Gosné c'est le seigneur de Serigné qui s'en intitule « *seigneur supérieur et fondateur* ». En 1654 se voient « *pareillement ses armes et écussons dedans et dehors de la dite église Sep et collier armoyé de ses armes comme seigneur supérieur fondateur* »¹⁵ (la châtellenie de Serigné¹⁶ sous le domaine du duc puis du roi relevait de Vitré). Car il faut financer la construction d'une église et assurer la rémunération d'un prêtre desservant, d'où les dîmes. Dans bien des cas ce prêtre appartiendra à l'un des proches prieurés. S'adjointra en même temps ou plus tard un cimetière, espace défini et consacré (par l'évêque) lié à l'église, devenant le lieu obligatoire des inhumations. De là où habitent les individus inhumés défini aussi l'étendue de la paroisse. Quelques maisons vont s'y édifier, parfois dans le cimetière même, aussi lieu de réunions, formant peu à peu un « bourg ». Mais ce n'est pas systématique. Parfois l'église s'est substituée à une plus ancienne chapelle. Parfois le bourg ne se forme pas auprès de l'église¹⁷. Concernant Gosné nous ne disposons pas de texte sur la chronologie de l'établissement de la paroisse.

Si l'on suit Guillotin de Corson dans son « Pouillé historique de l'archevêché de Rennes » :
«... nous ignorons les commencements de cette paroisse, mais les vestiges d'architecture romane que l'on rencontre encore dans son église semble prouver qu'elle existait dès les XIe XIIe siècles ».

Autour de Gosné

Gosné s'inscrit dans un espace beaucoup plus grand. D'autres paroisses et groupes humains existent tout autour dès cette période des Xe au XIIe siècles. Nous avons déjà repéré dans des chartes Ercé, Mézières, la Bouëxière, Serigné, Chasné sur Illet etc... Livré et Gahard¹⁸ existaient déjà, le monastère de Gahard avait été détruit par les Vikings, peut être en avait-il été de même de Livré. Même si des textes décrivent « *le territoire au nord de Liffré devait être une sorte de désert occupé par des forêts et des landes* », il n'était pas vide d'hommes et femmes. Le maillage paroissial est déjà

¹⁵ AD35 : 17 J47 fond la Trémoille.

¹⁶ Elle comprenait des fiefs en Mézières, Saint Jean sur Couesnon, Ercé, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Dourdain etc...

¹⁷ Sur les cimetières : Anne Lunven, « *Du diocèse à la paroisse Evêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (Ve-XIIIe s.)* ». PUR.

¹⁸ Ancien monastère Saint Spire ou Exupère de Gahard

installé. Certes la densité devait y être faible. A cette époque le mot forêt n'a pas tout à fait le même sens qu'à présent. La « *foresta* » n'est pas un espace strictement boisé et vide de monde comme maintenant, il y a des clairières etc...Saint Aubin du Cormier, château et ville, n'existe pas encore mais la paroisse St Malo de Bécherel occupe en partie son territoire.

Les historiens s'accordent pour constater que les invasions scandinaves ont complètement désorganiser les structures de pouvoir organisant notre espace. La destruction d'églises et monastères, comme à Gahard, à certainement été accompagnée de la fuite des populations existantes voire de leur extermination. C'est à l'instigation du duc de Bretagne Alain III que Livré est relevé (comme paroisse) au début du XIe siècle. Et c'est à l'abbaye de Saint Florent de Saumur qu'il demande d'y installer un prieuré en confirmant un don qui avait antérieurement été fait à la même abbaye par son père Geoffroy 1er.

Au début du XIe siècle Alain 1^{er} duc de Bretagne confirme un don du prieuré de Gahard à Marmoutiers, en demandant de refonder la paroisse et d'y organiser des défrichements¹⁹. Les ducs n'hésitent pas à donner des droits sur leurs forêts à l'usage des moines.

Le territoire de Gosné se situe entre ces deux prieurés. Un autre existe à Saint Jean sur Couesnon. Une abbaye est fondée en 1112 à Saint Sulpice la forêt. C'est le duc de Bretagne qui a le pouvoir direct sur tout ce territoire. Il existe déjà un réseau de chemins, certains importants depuis fort longtemps, des « *via publica* », l'un venant du Nord par Mézières, une autre voie qui traverse la forêt de Saint Pierre²⁰. Un chemin partant du bourg de Gosné y menait, le « chemin des Rues » ou du « bourg de Gosnéaux Rues » coupé à présent par la route des Estuaires. Nombre de nos vieux chemins viennent de ces périodes, certains encore plus anciens, reliant les groupes humains, permettant l'accès aux parcelles défrichées. Des chapelles sont aussi déjà présentes, la chapelle Saint Pierre²¹ en forêt du même nom, Une chapelle de Sévailles, Saint Denis en forêt de Rennes, Saint Mauron ou Moderan en Livré²².

En créant Saint Aubin du Cormier en 1225 pour une raison stratégique, mieux contrôler les seigneurs de Fougères et de Vitré, Pierre de Dreux lance pour faire vivre cette ville et ce château un appel à des « colons » pour défricher une partie du territoire pris sur la forêt. Cela va ouvrir de nouveaux espaces notamment sur Gosné puisqu'une partie des redevances du domaine de St Aubin est prélevé sur Gosné. L'empreinte des défrichements est marquée dans le parcellaire et les noms des villages. Nombre de noms de villages formés par un nom d'individu ou de famille et terminés en -erie, -ière, nombreux sur Gosné, corroborent les défrichements des 11^e et 12^e siècles (la Rousselière, Bouterie etc..). Ceux terminés par -ais seraient plus récents d'un siècle. L'on pourrait en déduire que les premiers existaient avant St Aubin, et les « -ais » : Biennais et son grand étang, Les Grimaudais, Hubertais, Frontinais, Petitaïs etc... pendant et après la création de St Aubin.

¹⁹<http://crm.revues.org/document1542.html> Article de Daniel Pichot : Communauté et territoire villageois dans l'ouest de la France (XI^e-XIII^e siècle)

²⁰ Elle vient de Rennes en passant par Thorigné, se dirige vers Sérigné, puis au nord Est de la Pavellais en la Bouëxière. Certains pensent qu'elle sortait de la forêt au niveau de la Grimaudais pour rejoindre la Ferrerie vers St Aubin.... Voir le Cerapar à Pacé : « Prospections en forêt de Liffré.2006 »

²¹ A l'emplacement de l'actuel relais des chasseurs en forêt de Sévaille.

²² Philippe Guigon : « Rallion en la Bouëxière ».

La motte du Dézerseul

Il nous reste à évoquer à proximité de Gosné la motte du Dézerseul, située dans la pointe de la forêt de Sévailles entre l'actuel Dézerseul et le Domaine Bretel. Un historien²³ travaillant sur les mottes en Ille & Vilaine repère dans un acte de 1155 un certain « *Guillelmus de Desercel* », forestier du duc de Bretagne avec Guy de Betton et Raoul de la Bouëxière. Ne trouvant pas cette motte sur le terrain, c'est un agriculteur de Gosné qui l'a mené sur place. En fait les habitants du Domaine et du Dézerseul ont gardé en mémoire que cette butte [la butte aux renards] entourée de fossés était autrefois un château, certains avaient « même ouïe dire » qu'il y avait eu un cimetière. L'historien n'a donc rien découvert de nouveau. Mais cela atteste par la transmission orale d'une permanence d'occupation des lieux. Les enfants des villages alentour y vont toujours jouer de nos jours. Sur cette motte castrale était édifié un « *château* » en bois. A la motte entourée d'une douve était adjointe une basse-cour que l'on devine encore, destinée aux personnes assujetties au forestier pour assurer sa subsistance. Cette motte a pu « *avoir fait partie de cette vaste mise en valeur des terres* »²⁴, notamment la clairière du Domaine.

Une étude des pollens autour de la motte et vers l'actuel Dézerseul a révélé cinq phases entre le XIIe siècle et la période actuelle, en rapport avec le boisement et les taillis, les cultures de céréales & pâturages extensifs (XIII-XVe), les fossés et talus et aménagement d'un étang (XVe-XVIIIe s.), les prairies & cultures de céréales (XIXe) etc...²⁵, preuve s'il en est que nous ne vivons pas dans des lieux autrefois figés.

A la fin du XIVe siècle le site de la motte a été abandonné pour la construction du manoir dans le village actuel du Dézerseul. Les autres anciens manoirs qui se succèdent au long de l'Illet – Grimaudais, Forgette, Aubouclère - qui était aussi une seigneurie - sont sans doute eux aussi des centres de mise en valeur des terres. Une étude des noms des villages et parcelles sur Gosné permettrait de mieux savoir comment a bougé, évolué et a été exploité le territoire Gosnéen (forges, carrières, poteries etc...) par nos prédécesseurs pour leur subsistance.

Conclusion

Voici donc une présentation sommaire de ce que l'on sait sur des traces succinctes des origines de Gosné, issue de la bibliographie. Les historiens modernes appliquent de nouvelles méthodes, réétudient les textes, en découvrent de nouveaux, ce qui nous permettra peut-être d'en savoir plus à l'avenir. Il reste évidemment bien des aspects non abordés ici, que le territoire qui devint Gosné était situé dans l'aire très ancienne du peuple gaulois les « Riedons » qui a donné son nom à Rennes, anciennement Condate, mais c'est tout ce que nous pouvons en dire. D'autres aspects plus récents pourront être étudiés car les sources existent, ainsi les droits forestiers et seigneuriaux, les dîmes, les aveux²⁶, etc... qui parlent aussi des rapports entre les personnes, de la vassalité etc...

²³ Michel Brandhonneur « Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XIe – XIIe siècles) PUR.

²⁴ Michel Brandhonneur : Rapport de sondage de la motte du Dézerseul I- Cerapar 1991.

²⁵ REINBOLD Aurélie (2017) Les paysages dans le nord-est de l'Ille et Vilaine à l'époque médiévale: reconstructions, aménagements, perceptions. (UMR CERHIO)

²⁶ Acte qu'un vassal était obligé de donner à son seigneur et par lequel il avouait, reconnaissait tenir de lui ou tel héritage, terres ou maison(s). Cette déclaration est ensuite réaffirmée régulièrement. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens détenus.